



75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^e Commission

Point 72 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Haute-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme

New York, le 14 octobre 2020

Déclaration prononcée par M Dominique Favre, Représentant permanent adjoint

Madame la Présidente,

La Suisse salue l'opportunité d'échanger avec la Haute-Commissaire aux droits de l'homme et lui réitère son plein soutien.

Madame la Haute-Commissaire,

La Suisse vous félicite pour le travail effectué par votre Bureau en 2020. Grâce à la variété de son travail, votre Bureau joue un rôle clé dans la promotion et protection universelle des droits de l'homme. Dans le contexte de crise sanitaire, nous sommes particulièrement impressionnés par la manière dont vous et votre Bureau avez rapidement su adapter les activités de ce dernier afin qu'il puisse poursuivre son travail. Nous saluons aussi l'engagement continu de votre Bureau afin que les droits de l'homme soient au cœur de l'action et des mesures contre la COVID-19. A cet égard, ses notes d'orientation promouvant des mesures efficaces de lutte contre la pandémie, fondées sur les droits de l'homme, sont des documents de référence essentiels pour les États et la société civile. Par ailleurs, les données ventilées fournies par votre Bureau ont permis de mettre en lumière les effets disproportionnés de la COVID-19 sur certains groupes et ainsi de guider les États dans leurs réponses.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Cependant, la Suisse reste alarmée par la situation de sous-financement chronique du pilier des droits de l'homme de l'ONU, y inclus du Haut-Commissariat et souligne - une fois de plus - son engagement en faveur de son financement adéquat. Nous appelons tous les États à travailler au renforcement de la base financière du Haut-Commissariat et à s'engager pour que le pilier des droits de l'homme reçoive du budget ordinaire de l'ONU les ressources nécessaires pour financer intégralement tous les mandats qui lui sont confiés.

Madame la Haute-Commissaire,

Comment concilier vous prévention et réaction en ces temps de pandémie?

De plus, quelles sont les priorités immédiates de votre Bureau étant donné la situation sanitaire actuelle et comment voyez-vous le rôle du Haut-Commissariat dans l'effort mondial pour bâtir un monde meilleur en vue d'un avenir post-COVID ?

Je vous remercie.